

**VIIe congrès de l'Association française
de science politique**

Lille, 18, 19, 20 et 21 septembre 2002

Table-ronde n°5

“ L'institutionnalisation de l'Europe ”

**Sous la direction de
Renaud Dehousse et Yves Surel**

**La place de l'Europe dans les débats nationaux: enjeux théoriques,
protocole méthodologique et premiers résultats empiriques à partir du cas
français**

Virginie Guiraudon

CRAPS (Lille)

vguiraudon@mailsc.univ-lille2.fr

Olivier Baisnée

CRAPE (Rennes) et CRAPS (Lille)

baisneeo@mailhost.rennes.iep.fr

Olivier Grojean

EHESS (Paris) et CRAPS (Lille)

olivier.grojean@free.fr

Introduction

Si les analystes s'accordent pour dire que l'intégration européenne n'est pas seulement un projet de « market-making » mais aussi de « polity-building », les études existantes suggèrent qu'il existe des contraintes importantes à l'émergence d'un espace sociopolitique européen (Guiraudon, 2000), comme le montrent le faible pourcentage de mobilisations qui revêtent un caractère transnational en Europe (Imig et Tarrow, 2001) mais aussi la persistance d'un espace médiatique fragmenté (Le Torrec et al., 2001) et les contraintes qui pèsent sur les tentatives de production d'une « information européenne » (Baisnée et Marchetti, 2000). Le programme de recherche présenté ici s'inscrit dans le cadre d'un projet européen piloté par Ruud Koopmans (WZB, Berlin) intitulé « Mobilisation et communication politique dans les sphères publiques européennes » dont nous constituons au CRAPS l'équipe française¹. Ce

¹ EUROPUB.COM est financé par la Commission européenne via le Cinquième programme cadre (numéro du projet HPSE-CT2000-00046). La description du projet se trouve dans Koopmans et Statham (2002), qui peut être téléchargé sur le site <http://europub.wz-berlin.de>.

projet compare sept pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse) et Bruxelles, dans sept domaines de politique publique (y compris l'intégration européenne) qui correspondent à des degrés divers d'institutionnalisation au niveau européen (ou de « communautarisation »): la PAC, l'UEM, la PESC, les politiques d'immigration et d'asile, les politiques d'éducation, certaines politiques de redistribution sociale, sur la période 1985-2002. Il s'agit en expliquant les variations inter-pays, inter-temporelles et inter-domaines d'identifier les facteurs qui expliquent le *degré* d'européanisation des sphères publiques, mais également de contribuer à mieux circonscrire les différentes *formes* que revêt l'européanisation, ainsi que de comparer l'impact de l'Europe par rapport à celui de la globalisation.

Dans un premier temps, nous situerons notre recherche au sein des débats actuels en science politique. En effet, nos travaux interrogent certaines notions de théorie politique, en particulier celle de sphère publique, mais mobilisent également des outils analytiques et des méthodes issus de diverses sous-disciplines : politiques publiques, rôle des médias, analyse des mouvements sociaux. Enfin, elle s'inscrit dans une réflexion ancienne sur l'impact de l'intégration européenne sur les *polis* nationales. Dans un deuxième temps, nous présenterons brièvement notre protocole de recherche, c'est-à-dire à la fois notre objet et nos hypothèses de départ mais également notre approche méthodologique et en particulier la structure de la base de données en cours d'élaboration, ses atouts et ces limites. Enfin, dans la dernière partie, nous discuterons les premières données collectées en France lors de l'année 2000.

I. Enjeux théoriques : pourquoi comparer des débats de politiques publiques sur l'Europe ?

A. Théorie politique et réalité empirique : observer un « espace public » fragmenté.

La référence à l'espace public, si elle émaille nombre de réflexions sur l'Union européenne et sa difficile légitimation, reste extrêmement problématique dès lors qu'il s'agit de l'opérationnaliser dans un protocole de recherche. Trop souvent incantatoire (Pérez-Díaz, 1998) l'appel à la notion formalisée par Habermas (1978, 1992) peine à se réaliser en terme de recherches empiriques (Smith, 1999 ; Schlesinger, 1993). La première objection, tient en une formule provocatrice « *Y-a-t'il jamais eu un espace public ?* » (Schudson, 1995) et renvoie à sa réalité historique. La seconde renvoie aux difficultés qu'implique la transposition au niveau européen de ce concept. Pourtant, certains philosophes politiques comme Jean-Marc Ferry (2000) soutiennent que la constitution d'un espace public européen est un deuxième moment obligé après l'avènement du marché et avant celle de l'Etat européen comme, selon lui, cela a été le cas au niveau national.

Si l'on retient l'idée que, en dépit de son absence de validité historique, l'espace public peut constituer un questionnement valable (François et Neveu, 1999 ; de Beus et Mak 2001), sa transposition au niveau européen pose un certain nombre de problèmes qui n'ont été que partiellement étudiés.²

Trois niveaux d'analyse peuvent être retenus (Koopmans, Neidhardt, Pfetsch, 2000). Un premier concerne la capacité des institutions européennes à rendre publiques leur activités et leurs débats. Le second, inversement, s'intéresse à la capacité des acteurs nationaux à se saisir des enjeux européens ou à inscrire leur action dans ce cadre. Le dernier enfin est sans doute

² Un autre projet financé par le Cinquième programme cadre européen intitulé « A European Public Space Observatory: Assembling Information That Allows the Monitoring of European Democracy » (Europub) s'est d'ailleurs donné pour objectif de développer une notion de « l'espace public » qui établisse un pont entre philosophes et empiristes et rende compatible les préoccupations théoriques et réalités européennes (chef d'équipe français : John Crowley).

celui qui soulève le plus de questions et de problèmes de recherche en prenant pour objet la transnationalisation du débat public. Comment prendre en effet la mesure du degré de perméabilité des publics nationaux aux questionnements, aux acteurs et aux problématiques de leurs voisins ?

L'approche centrée sur les institutions implique de s'intéresser à la visibilité - et à la forme prise par celle-ci - de l'UE notamment en tant que productrice de politiques publiques (Le Torrec & al., 2001) et de discours politiques (Meyer, 1999 ; Baisnée, 2001). Elle suppose donc à la fois de s'intéresser à la production de discours publics dans les espaces nationaux, aux institutions en tant que sources d'information (Baisnée, 2001 ; Forêt, 2001) et à ceux qui s'en font les interprètes, à savoir les journalistes et notamment le corps de presse accrédité auprès de l'UE.

La problématique s'intéressant aux acteurs a quant à elle été plus étudiée par des traditions de recherches relevant de la sociologie des mouvements sociaux (Imig et Tarrow, 2001 ; della Porta, Kriesi et Rucht 1999), de l'étude des groupes d'intérêts (Weisbein, 2001) et de l'action publique. Reste que la question de la publicité de l'activité de ces acteurs dans le contexte européen a fait l'objet de peu d'interrogations.

Un certain nombre de recherches enfin donnent des indices sur le degré – faible vraisemblablement – de porosité des publics nationaux aux discours et aux acteurs étrangers. Qu'il s'agisse du déclin de la place de l'actualité internationale (Tunstall, 1996) dans les médias nationaux ou des échecs de médias à vocation européenne (Neveu pour *L'Européen*, 2002) les travaux en sociologie du journalisme ont mis l'accent sur la difficulté de l'Europe à imprégner les logiques journalistiques. Les études menées sur la transnationalisation ou l'europanisation des médias insistent en effet avant tout sur le cloisonnement des audiences (Chalaby, 2002 ; Darras et Marchetti, 2002) ou les difficultés rencontrées dès lors que certains médias ont souhaité s'affranchir des logiques nationales (Machill, 1998 ; Baisnée & Marchetti, 2000 ; Utard, 1997).

Ainsi chercher à saisir cet « espace public » européen et à étudier les formes que revêt l'europanisation des débats publics nationaux, c'est se situer à la croisée des chemins de plusieurs de nos sous-disciplines : l'analyse des politiques publiques, la sociologie des mouvements sociaux et celle des médias.

B. A la croisée des chemins entre l'étude des politiques publiques, des mouvements sociaux, et des médias

1. Les politiques publiques

Il peut sembler incongru à un spécialiste de politiques publiques de s'intéresser aux débats publics nationaux dans un contexte européen, à la partie émergée de l'iceberg en quelque sorte. En effet, sachant que le moment de la publicité n'est qu'un des moments de l'action publique quel que soit son niveau (local, national, international...), bon nombre de travaux ont montré que l'action publique européenne est justement caractérisée par son éloignement du regard public, son lobbying de couloir, l'importance des débats « techniques », de l'expertise dans les comités ou à la Commission, le secret des négociations du Conseil des ministres, etc... Ceux qui pensent que l'intégration européenne s'est faite de manière incrémentale par le droit (Stone Sweet et Caporaso, 1998, Slaughter et Mattli, 1998) partagent aussi cette vision d'une Europe qui se construit discrètement, Joseph Weiler parlant de « révolution silencieuse » (1994). Enfin certains travaux sur l'impact des politiques communautaires sur les institutions nationales considèrent qu'elles dessaisissent les institutions de débat comme les parlements au profit des exécutifs (Raunio et Hix, 2001 ; Goetz, 2001).

Plus avant, certain d'entre nous travaillant sur différentes politiques sectorielles ont argué que la volonté de « communautariser » des compétences nationales allait de paire avec l'idée que cela mettrait fin aux débats nationaux, « dépolitiserait » des enjeux en les déplaçant ainsi des sources de clivages politiques ou de contestation nationales. C'est l'argument mis en avant par Elmar Rieger pour rendre compte de la création de la PAC et de sa réforme (2000), une des plus anciennes politiques européennes mais c'est aussi un élément important de politiques plus récentes comme l'environnement (Sbragia, 2000), l'immigration ou la lutte contre les discriminations (Favell, 2000 ; Guiraudon et Geddes, 2002).

A priori théorique ou état de fait, la faible visibilité des prises de décision européennes et la faible ampleur du débat sur les secteurs communautarisés est cependant encore à démontrer et à décliner justement par une approche intersectorielle et inter-pays – on ne peut supposer en effet que la « gouvernance démocratique » soient affectés de la même manière dans tous les systèmes politiques (Schmidt 2002). C'est un des partis pris du projet présenté ici qui s'attache à comparer la publicisation des prises de décision dans des domaines correspondant à des degrés divers de communautarisation. On pourra ainsi se demander s'il y a adéquation ou disjonction entre la place de la référence au cadre européen dans les prises de position des acteurs politiques et la réalité en termes de transferts de compétence. C'est un point souvent souligné en matière électorale où les discours politiques font l'impasse sur l'intégration européenne, ou bien font « comme si » la souveraineté nationale restait entière, ou encore cherche à se ne pas prendre la responsabilité de mesures impopulaires sur l'air de « c'est la faute à Bruxelles » ou du Pacte de stabilité.

Mais la présence dans les discours d'un cadrage européen interpelle de plus en plus les spécialistes de l'europanisation des politiques publiques. Tout d'abord, on peut penser comme Claudio Radaelli que l'intégration de la dimension européenne dans la construction des problèmes publics est une forme d'europanisation (Radaelli, 2000). En particulier dans les secteurs où il ne s'agit pas de transposer des directives ou de se plier à la jurisprudence, le fait que les acteurs politiques prennent en compte des normes ou des pratiques européennes ou construisent le problème comme dépassant le simple cadre national constitue une sorte d'europanisation « soft ». Que son origine soit « top down », « bottom up » ou hybride (Hassenteufel et Surel, 2000), elle peut avoir un effet tangible sur les politiques publiques.

Ensuite, certains chercheurs qui s'intéressent, comme c'est le cas en France, à la dimension cognitive des politiques publiques (Muller, 2000), insistent sur le rôle cette fois-ci de moteur de l'europanisation que peuvent jouer les normes véhiculés par les discours de politique publique et leur cadrage. Ainsi, prônant un « institutionnalisme discursif » (*discursive institutionalism*), Vivien Schmidt et Claudio Radaelli (2002) le considèrent comme complémentaire des autres institutionnalismes pour expliquer l'évolution des politiques publiques et, en particulier, l'absorption, la transformation, ou l'inertie des politiques nationales par rapport aux contraintes européennes. Le type d'apprentissage (« learning ») qui aura lieu dépendra en partie d'une « *goodness of fit* » cognitive entre les différents niveaux de gouvernance. En étudiant les argumentaires (les « policy narratives ») des acteurs qui interviennent dans l'espace public, on pourra aussi observer l'existence de convergences dans la façon d'appréhender les problèmes de politique publique.

2. La sociologie de la contestation

La littérature sur les mouvements sociaux qui considère que la structure des opportunités politiques conditionne en partie les mobilisations a dans un premier temps prédit que le déplacement des lieux de décision vers le niveau européen conduirait à une transnationalisation de la contestation. Ainsi, Gary Marks et Doug McAdam écrivaient « [T]o the extent that the European integration results in the replacement, or more likely, the decline in the importance of the nation-state as the exclusive seat of formal institutional power, we

can expect attendant changes in the forms and dynamics of social movement activity » (Marks and McAdam, 1999 : p. 98). Sidney Tarrow a aussi estimé que l'existence d'un système de gouvernance multi-niveaux non stabilisé, c'est-à-dire où le pouvoir est soit partagé soit l'objet de luttes entre différents niveaux a historiquement constitué une opportunité pour la contestation (2001, p. 241). C'est en tout cas ce que montre l'étude de Wayne Te Brake sur la *composite polity* des 16^{ème} et 17^{ème} siècles (1998). La plupart des travaux récents sur la contestation en Europe soulignent cependant le faible pourcentage de mobilisations transnationales même si on note une légère augmentation dans le temps (Imig et Tarrow, 2001 ; della Porta, Kriesi et Rucht, 1999). Marks et McAdam (1996 : pp. 273-276) pensaient évidemment que tous les types de mouvements ne pourraient pas s'adapter aux caractéristiques du système européen et ainsi exploiter ces nouvelles opportunités. Ils songeaient en particulier aux mouvements syndicaux. En réalité, on assiste surtout à un dédoublement de l'action protestataire. D'un côté, « l'Europe » peut être considérée comme une ressource et c'est le cas des différentes ONGs installés à Bruxelles qui ont compris le type de lobbying expert ou judiciaire qui correspond au fonctionnement bruxellois. De l'autre, l'Europe est plutôt une cible dans le cadre d'actions protestataires avec un répertoire plus violent (ex : les manifestations d'agriculteurs à Bruxelles).

Si ces recherches proposent, par des analyses quantitatives souvent imposantes, de cerner le degré d'institutionnalisation et d'eupéanisation des mouvements sociaux, elles laissent en général de côté les phénomènes de cadrages médiatiques des revendications qui apparaissent dans l'espace public. Comme le regrettent Lefebure et Lagneau (2002), la mise en contexte médiatique de la structure des opportunités est rarement tentée, sauf à la considérer comme une sphère « volatile » par rapport à une sphère « stable » (Gamson et Meyer, 1996). La volonté affichée dans notre projet de travailler sur les prises de position politiques effectuées dans l'espace public (*claims*) au delà des formes traditionnelles d'action contestataire étudiées par la sociologie des mouvements sociaux (événements manifestants) permet donc de relire la question de l'eupéanisation de la contestation à travers l'étude des processus de légitimation des revendications d'un grand nombre d'acteurs (institutionnels ou non), les médias étant considérés comme essentiels à la production d'un champ des possibles légitime (Neveu, 1999 ; Kriesi, 1998) en tant qu'ils participent de la construction des problèmes publics, constituent des relais qui peuvent structurer ou cadrer la contestation européenne, et enfin produisent un contexte général (débat public) plus ou moins favorable à tel ou tel acteur contestataire.

L'approche en terme de construction des problèmes publics oblige d'abord à s'intéresser à la problématique de la mise sur agenda politique. La presse rapporte-t-elle davantage les prises de position liées à l'amont ou au contraire à l'aval des politiques publiques, participe-t-elle à la mise en question des problèmes à la source (externalisation ou supranationalisation des revendications) ? On peut penser au contraire que certaines contraintes et cadres choisis la conduisent à évoquer l'action publique européenne au moment de sa mise en œuvre au niveau national (internalisation des revendications, voire parfois transnationalisation). Si, comme le montrent Balme, Chabanet et Wright (2002), les acteurs ayant le moins de ressources au niveau national vont davantage tenter de faire émerger leurs revendications au niveau européen, mais que, parallèlement, plus les acteurs sont puissants, plus ils vont avoir accès aux niveaux d'influence de l'UE (*venue shopping* ; *ibid.*, p. 109), la question de la production des différents niveaux de décision légitimes (régional, national ou européen) dans chaque domaine de politique publique devient essentielle pour chaque *claimant*.

D'autre part, les acteurs contestataires recherchant la visibilité auront tendance à faire monter en généralité et déssectoriser leurs argumentaires afin de gagner des soutiens

indispensables à l'aboutissement de leurs revendications. Dans le cas de la fermeture de l'usine Renault-Vilvorde, la problématique de l'Europe sociale s'est imposé dans les médias sans même avoir été introduite par les acteurs (Lagneau et Lefébure, 1999). La production d'un cadre interprétatif légitime est-elle cependant la même au cours du temps (suivant les différentes étapes de la construction européenne, mais également en fonction de l'agenda institutionnel de l'Europe à court terme), et ne varie-t-elle pas en fonction des différents secteurs (aux niveaux national, européen et même global) ?

Enfin, la place de l'Europe dans les débats publics nationaux, la plus ou moins grande attention portée aux différentes *formes* de prises de position politique ou la question de la légitimité des acteurs à produire un discours en lien avec l'UE constituent un contexte général favorisant ou freinant l'institutionnalisation d'une contestation européenne. Des différences nationales liées aux répertoires contestataires dominants dans chaque pays ou aux structurations différenciées des champs journalistiques sont à prévoir et obligent à repenser l'articulation générale des sphères publiques européennes. C'est ainsi la question des opportunités médiatiques des différents acteurs qui est en jeu.

3. Les médias

La sociologie du journalisme et des médias ne s'est que tardivement intéressée à la dimension européenne de l'information. Cependant, depuis le début des années 90, un certain nombre de contributions sont venues ouvrir la voie, essentiellement théorique, vers une meilleure connaissance des logiques qui président à la production d'information sur l'Union européenne. Plus récemment, de premiers travaux empiriques ont donné quelques éléments de compréhension à la fois de la forme que prend la couverture journalistique de l'Union dans différents pays et des contraintes et logiques qui pèsent sur les journalistes et les institutions européennes.

Dans plusieurs contributions, Philip Schlesinger a théorisé les grands enjeux qu'implique l'analyse de la dimension européenne de l'information (Schlesinger, 1991-1993). En tentant de faire le lien entre les interrogations en termes d'identité, d'espace public et de communication politique, il propose un point de départ stimulant à des études de cas. Son postulat critique repose sur le questionnement à la fois d'un certain nombre de travaux académiques et d'un discours ambiant au sein des institutions européennes sur le rôle, supposé primordial, qu'auraient à jouer les médias dans la formation d'une identité et d'un espace public européens. En soulignant que cette contribution des médias à une « conscience européenne » ne va pas de soi, bien au contraire, Schlesinger invite à se départir des présupposés naïfs et/ou normatifs afin d'étudier concrètement comment s'effectue la couverture de l'Union européenne.

Les études empiriques sur l'information européenne peuvent, comme c'est classiquement le cas en matière de sociologie des médias, être décomposées en deux séries : celles s'intéressant à la forme que prend cette couverture et celles s'interrogeant sur les conditions de production de cette forme spécifique d'information. Le cas britannique par exemple a donné lieu à des monographies historiques (Wilkes et Wring, 1998) ou limitées à une période particulière (Anderson et Weymouth, 1999) sur l'attitude de la presse à l'égard de la construction européenne. Elles permettent notamment de souligner que, compte-tenu de l'extrême politisation à la fois de la presse britannique et de l'enjeu européen au sein de la scène politique nationale, la couverture journalistique de l'Europe a épousé les changements intervenus au sein de l'échiquier politique pour aboutir à la situation actuelle où domine largement la presse eurosceptique. L'étude de Virginie Le Torrec et al. (2001) en prenant pour objet l'information télévisée sur l'Union européenne dans cinq pays a quant à elle mis en évidence les très fortes disparités nationales dans la manière dont est couverte l'UE contredisant ainsi l'idée d'une sphère publique unifiée. Elle rend également visible le

décalage entre le mode de fonctionnement du système institutionnel et politique européen et son image publique à la télévision. Celui-ci est notamment dû à la très forte « nationalisation » de l'information européenne et sa propension à ne retenir pour pertinent que les acteurs institutionnels.

Premier corps de presse du monde en terme démographique avec plus de 800 membres, le groupe des correspondants à Bruxelles est singulièrement mal connu (pour un éclairage historique on peut se reporter à Dassetto et Dumoulin, 1993). Son étude (Bastin, 1999 ; Baisnée, 2002 ; Meyer, 2000 ; Morgan, 1995) permet de mettre en perspective ce que les analyses de contenu ont dégagé comme traits caractéristiques de l'information sur l'Union européenne. Le travail des correspondants à Bruxelles est en effet contraint par des logiques professionnelles et politiques qui restent avant tout nationales. D'autre part, la tradition d'un journalisme expert privilégiant une couverture institutionnelle a considérablement pesé sur la forme prise par cette couverture. Largement saturés en informations, les correspondants en sont le plus souvent réduits à suivre l'agenda fixé par les institutions (au premier rang desquelles la Commission) ; institutions qui elles-même peinent à mettre en scène leur nature politique (Meyer, 1999).

Institutionnelle, dominée par le national et peinant à mettre en scène les modes d'organisation et de fonctionnement spécifiques au système politique européen, l'information sur l'Union européenne offre une image qui vient contredire les postulats en termes d'espace public européen et d'europanisation des espaces publics nationaux.

C. Débats publics et théories sur l'intégration européenne

Même s'il est de bon ton, surtout en France, de remiser au placard de l'Histoire les débats manichéens sur l'intégration européenne au profit de concepts plus séduisants comme la gouvernance multi-niveaux ou l'europanisation, l'analyse comparée des débats nationaux permettra aussi de revenir sur la prégnance de questionnements qui datent au moins de la publication de *The Uniting of Europe* d'Ernst Haas (1958) ou de la thèse de Karl Deutsch. En effet, on se souvient que, selon E. Haas, l'intégration européenne conduirait par la logique de *spillover* du marché commun et la régulation commune des problèmes à une sorte de consensus au niveau européen sur les « idées, les passions, les principes et les intérêts ». Même si certains, comme Philip Schmitter (2000), y voit un idéalisme suranné si éloigné des réalités contemporaines qu'il discrédite définitivement le fonctionnalisme, ce raisonnement est néanmoins générateur d'hypothèses pertinentes.

On peut en effet se demander tout d'abord dans quelle mesure les élites qui interviennent dans le débat public dans différents pays se conforment ou non à la vision de Haas. En analysant les cadrages auxquels ils ont recours en se prononçant pour ou contre tel développement de l'intégration européenne ou d'un secteur particulier, on pourra évaluer le degré de convergence « des passions et des idées ». Mais surtout il s'agit de comprendre comment ils justifient une plus grande europanisation ou intégration (ou une moins grande) et les variations qui existent (d'un pays à l'autre, d'un type d'acteurs à un autre). Pour reprendre l'expression de Joseph Weiler (1996), comment « vendent-ils » l'Europe ? Les générations d'après-guerre, politiques comme politistes, envisageaient l'intégration européenne comme un moyen pour atteindre une fin : la réconciliation des peuples, la démocratie et la paix. Ce moyen (la coopération économique ou sectorielle) devait en apportant le bien-être et la croissance faire adhérer les populations, selon leur intérêt bien compris.³

³ C'est le raisonnement aussi tenu par d'autres béhavioristes/fonctionnalistes : Gabriel Almond et Sidney Verba dans *The Civic Culture* (1963, 1980) à propos de la démocratisation de l'Allemagne à l'heure du *Wirtschaftwunder*.

Retrouve-t-on dans la dernière décennie le même récit : des justifications instrumentales au service de l'intégration européenne ? Quelle est la place des cadrages normatifs dans les débats (l'Europe est un bien en soi et représente certaines valeurs) ? Quel rôle joue la référence justement au passé et à l'histoire (à la guerre, au nazisme, aux Pères fondateurs...) ? Quelle part les raisonnements fonctionnalistes, «inévitabilistes » ont-ils dans les débats (« il faut approfondir car il faut élargir », « on doit faire la monnaie unique parce qu'on a fait le marché unique »). Ainsi pour chaque prise de position sur l'intégration européenne, nous avons répertorié leur cadrage (historique, instrumental, normatif, ou mécaniste, voir liste en annexe 1). A la lumière des travaux antérieurs (Medrano, 2002), on peut faire l'hypothèse que l'importance et la résonance de certains types de cadrages variera d'un pays à l'autre.

Dans son ouvrage comparé sur l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, Juan Diez Medrano s'est intéressé à la façon dont était conçu l'intégration européenne dans ses différents pays à la fois par les « citoyens ordinaires », et par les élites locales et nationales, afin de capturer les convergences « *elite –mass* » dans les réponses et les argumentaires. Ses recherches l'ont conduit à croiser des entretiens semi-directifs, des données quantitatives de type Eurobaromètre et une analyse de contenu des éditoriaux de la presse écrite depuis 1945. Il conclut que, bien qu'il existe quelques différences entre les types de publics, ce sont les variations inter-pays qui frappent. Le prisme avec lequel chaque pays voit l'intégration européenne s'inscrit selon lui dans des cadres cognitifs culturels différents. Le fait que les Anglais soient par rapport à l'Union européenne préoccupés par la souveraineté, les Espagnols par la modernisation du pays et la fin de leur isolation et les Allemands par l'attitude des pays voisins montrent que ce prisme a une résonance avec leur histoire nationale respective.

Dans le cadre de notre projet, nous continuons cette réflexion en étudiant comment les acteurs qui interviennent dans l'espace public justifient leur amour ou désamour de l'intégration européenne, comment ils voient l'Europe et comment ils la désirent⁴. En effet, il n'y a pas de raison a priori de penser que les ressorts de l'euro-scepticisme ou de l'euro-enthousiasme sont les mêmes partout. La panoplie des pays étudiés devraient de ce point de vue permettre de vérifier la thèse de Medrano et celle de Haas voire une troisième : une convergence qui serait motivée par des raisons différentes (défense de valeurs pour les uns, croissance économique pour les autres).

En s'interrogeant, de manière comparée (à la fois entre pays et entre politiques publiques) à l'aide d'une méthodologie qui tente de prendre en compte tous les éléments du débat public (et non seulement le registre protestataire), ce projet de recherche se propose donc d'apporter des éléments de réponse aux interrogations théoriques que nous venons brièvement d'évoquer.

II. Protocole méthodologique : une approche inter-sectorielle et inter-pays des prises de position publiques

A. L'européanisation du débat public: typologie et hypothèses de travail

Notre étude cherche à mesurer et à expliquer les degrés et les formes de l'européanisation des débats publics. Il nous a fallu tout d'abord créer une typologie de la notion d'européanisation (cf. également Koopmans et Statham 2002, p. 10) et de ces différentes manifestations :

⁴ Comme Medrano, nous étudierons les éditoriaux en détail (voir annexe 2 pour un exemple caricatural mais riche d'un éditorial anglais).

Une sphère publique transnationale. C'est la forme la moins probable pour l'instant qui suppose des médias européens, des partis, des mouvements sociaux, des organisations (etc.) transnationales débattant ensemble. Il est cependant possible d'imaginer que cela soit le cas dans certains secteurs. Dans le domaine économique et financier par exemple, il y a déjà des médias (quotidiens, magazines, chaînes du câble) qui ont cette dimension, une banque centrale européenne indépendante, des analystes financiers transnationaux⁵. On peut envisager également un espace public transnational se développant sur Internet, qui fait l'objet d'une étude particulière dans le projet.

Des sphères publiques nationales incluant une dimension européenne. Dans ce cas de figure, les débats publics nationaux contiennent une dimension européenne soit parce que des acteurs européens interviennent (ou sont sommés d'intervenir), soit parce que des acteurs nationaux ou infranationaux interpellent les institutions européennes ou se mobilisent au niveau européen, soit parce qu'un cadrage européen est utilisé pour justifier une position. *Top down* ou *bottom up*, le débat national s'europeanise. Ce cas est plus probable mais il s'agira plutôt d'observer quel est le degré de cette forme d'europeanisation et les variations éventuelles d'un secteur ou d'un pays à l'autre.

Convergence horizontale par la diffusion des débats au-delà des frontières. Dans cette perspective, l'interdépendance croissante des pays de l'Union entraîne un intérêt accru pour ce qui se passe dans les pays voisins. Cela sous-entend qu'on se réfère à d'autres pays (comme modèle ou anti-modèle), qu'on discute des conséquences des décisions de politique publique prises dans ces pays ou prises chez soi mais qui peuvent les affecter, ou encore que l'on observe des campagnes d'action collective bilatérale ou multilatérale sans forcément une cible européenne. On peut aussi observer dans le temps si un débat commencé dans un pays est repris plus tard dans un autre dans les mêmes termes. Enfin, il est possible qu'au niveau médiatique, les échanges d'articles, les tribunes communes se multiplient comme c'est le cas pour *Le Monde* et *el Pais* ou le *Guardian* et de *Volkscrant*.

Convergence verticale. L'hypothèse de l'institutionnalisation. Dans ce cas de figure, les débats s'europeanisent au fur et à mesure que les transferts de compétence sont effectués au niveau européen et que des règles communautaires sont adoptées. Plus un secteur de politique publique est communautarisé plus les débats nationaux auront une dimension européenne quel que soit le pays concerné.

L'Europe comme nouveau clivage politique dans les débats nationaux. L'intégration européenne en créant des gagnants et des perdants susceptibles d'être mobilisés par les acteurs politiques devient une source de conflit dans les débats publics nationaux. C'est un nouveau clivage anti- et pro-européen qui vient s'ajouter sans se superposer aux clivages partisans existants si bien décrits par Lipset et Rokkan. Cela suppose d'observer des prises de position partisans marquées, des débats sur l'intégration européenne importants sur le plan quantitatif, avec des opinions tranchées, des cadrages à connotation négative, etc. Il est alors intéressant de voir dans quel pays cette forme d'europeanisation des débats partisans est la plus marquée – ou l'index de conflictualité sera le plus élevé en quelque sorte — sachant que parmi nos cas, nous comptons le Royaume-Uni mais aussi la Suisse, qui, elle, n'est pas membre de l'Union européenne mais justement en débat.

Au vu de cette typologie, il est aisé de comprendre pourquoi nous avons opté pour une approche inter-sectorielle, comparée et longitudinale⁶. Ce choix est aussi important pour ensuite pouvoir tenter d'expliquer le type et le degré d'europeanisation des sphères publiques observés et identifier les facteurs qui expliquent les variations entre pays ou secteurs ou tester les modèles souvent évoqués comme le « *goodness of fit* ». Il reste à souligner que

⁵ Une des équipes code le *Financial Times* entre autres journaux européens.

⁶ A terme, la base de données portera sur une période allant de 1985 à 2002.

l'eupéanisation des débats publics sera comparée à d'autres formes de dé-nationalisation du débat public, par exemple des revendications plus « régionales » ou plus « globales ».

B. La notion de claim et ses implications

1. Définition

Une « claim » est une prise de position politique dans l'espace public, indépendamment de la forme qu'elle peut prendre : « *An instance of claims-making (shorthand: a claim) is a unit of strategic action in the public sphere. It consists of the expression of a political opinion by some form of physical or verbal action, regardless of the form this expression takes (statement, violence, repression, decision, demonstration, court ruling, etc. etc.) and regardless of the nature of the actor (governments, social movements, NGO's, individuals, anonymous actors, etc.).* » (Koopmans et Statham, 1999 : p. 2)

Notre étude se démarque donc quelque peu des recherches antérieures en ce qu'elle ne se focalise pas uniquement sur les formes « non-conventionnelles » de participation politique, qu'elle s'intéresse autant aux discours qu'aux actions, aux acteurs institutionnels qu'aux acteurs contestataires⁷. Ainsi, la notion de claim regroupe-t-elle tous les types de décision politique (judiciaire, administrative, gouvernementale...), les votes et référendums, les tribunes des journaux, les annonces d'une prochaine décision, les actions protestataires, etc. à partir du moment où ces prises de position acquièrent un caractère public qui leur confère un statut d'« événement ».

Cette définition nous permet d'analyser ce que l'on nommera le « débat public » sur l'Europe et surtout d'observer les rapports qu'entretiennent entre eux les différents débats nationaux sur l'Europe dans six pays de l'Union européenne plus la Suisse. Elle doit nous permettre de rendre visible toutes les formes de prises de position et une variété d'acteurs plus grande que ne l'autoriseraient les protocoles de recherches s'intéressant à l'eupéanisation des mobilisations. Etant entendu que l'UE constitue une arène de débat public qui ne favorise guère le recours aux mobilisations (Balme, Chabanet et Wright, 2002), s'intéresser aux « revendications » qui s'expriment dans l'espace public, aux acteurs qui les portent et à ceux auxquels elles s'adressent permet de dépasser le constat d'une quasi absence des mobilisations à dimension européenne. En élargissant la focale, les formes d'action possibles et les types d'acteurs potentiels sont eux aussi multipliés et l'on peut ainsi tenter de repérer quels sont les acteurs qui se saisissent le plus des enjeux à dimension européenne et de la question européenne elle-même.

2. Enjeux

Le processus de codage des « revendications » se déroule en deux moments : sélection des articles pertinents (c'est à dire qui concernent les 7 domaines de politiques publiques retenus) puis repérage des revendications au sein de l'article (s'il y en a). Le codage des revendications s'établit ensuite comme suit : acteur(s) porteur(s) de la revendication et forme prise par celle-ci, acteur à qui est adressé la revendication (mais également les soutiens et les opposants à celle-ci), acteur(s) destinataires (au sens où ils seront affectés par sa réalisation) de la revendication. Pour ces trois niveaux, les types d'acteurs, leur envergure (scope), leur nationalité, leur statut (anonyme ou « porte-parole », ceci uniquement pour le porteur de la revendication), leur appartenance partisane éventuelle sont codés. S'ajoute par ailleurs le codage du contenu effectif de la prise de position. Enfin, le cadrage interprétatif de chaque revendication portant sur la construction européenne est codé sous la forme d'une variable

⁷ Pour une discussion à jour des méthodes employées pour l'étude des mouvements sociaux, voir Klandermans et Staggenborg (2002) qui vient de paraître.

(liste en annexe), d'une citation et d'une évaluation de sa position par rapport à l'intégration européenne (sur une échelle allant de -2 [« l'UE ne devrait pas conduire à... »] à +2 [« l'UE devrait conduire à ... »]).

On obtient ainsi une base de données des acteurs porteurs de revendications dans nos 7 domaines de politiques publiques et, à l'intérieur de chacun d'entre eux, de la part de ceux qui ont une dimension européenne, qui s'adressent à des acteurs de dimension européenne, etc.

C. La structure de la base de données

Quatre journaux ont été retenus dans chaque pays. Dans le cas français, ce sont *Le Monde*, *Le Figaro*, *Ouest-France* et *L'Humanité* qui ont été choisis pour l'année 2000. Sur les prochaines années, seuls *Le Monde* et *Le Figaro* seront codés car il est apparu que, quel que soit le type de presse, les variations étaient marginales. Si le choix s'est rapidement établi sur ces deux journaux (quotidien de qualité de « centre-gauche » et de « centre-droit »), et pour *Ouest-France* (titre de la presse quotidienne régionale) le choix de *L'Humanité* s'est avéré difficile. L'absence (qui n'est d'ailleurs pas propre à la France) de presse « tabloïd » fait de *L'Humanité*⁸ un candidat à la comparaison peu satisfaisant face au *Sun*, mais qui nous permettait d'observer le cadrage médiatique de l'Europe dans un journal souvent en « décalage » sur la construction européenne par rapport à d'autres titres et bénéficiant d'un lectorat plus populaire qu'un quotidien comme *Libération*.

La question du dispositif journalistique français pour couvrir la vie institutionnelle de l'Union européenne ne doit pas être négligée. Parmi les journaux retenus pour ce codage, seul *L'Humanité* ne dispose pas de correspondant permanent, *Ouest-France* pour sa part employant deux *stringers*⁹ l'un spécialisé sur l'agriculture et l'autre sur la pêche. *Le Monde* et *Le Figaro* ont eux chacun un correspondant permanent à Bruxelles¹⁰. Cette situation est relativement exceptionnelle compte-tenu de la faible présence journalistique française à Bruxelles (une quarantaine de journalistes¹¹ sur les 800 que compte le corps de presse, dont 9 pour la seule AFP). Le cas de *Ouest-France* fait ainsi figure d'exception puisqu'il est l'un des quatre titres de la presse quotidienne régionale (avec les *Dernières nouvelles d'Alsace*, *La Voix du Nord* et *Le Télégramme de Brest*) à disposer de correspondants, mêmes occasionnels, sur place.

Le choix de la presse écrite n'est par ailleurs pas neutre, dans la mesure où c'est le secteur journalistique le mieux représenté au sein de la colonie de journalistes français. A cet égard, le secteur audiovisuel est particulièrement sinistré puisque seule *France 3* dispose d'un correspondant permanent et *Radio-France* est la seule radio à avoir un journaliste titulaire chargé, depuis Bruxelles, d'alimenter l'antenne de l'ensemble du groupe avec l'aide de plusieurs pigistes. La présence relativement importante des questions européennes doit donc se comprendre dans le contexte particulier qui est celui des correspondants de la presse écrite auprès de l'Union européenne. Ceux-ci, compte-tenu de l'investissement que représente leur présence permanente, assurent en effet un flux régulier d'articles sur l'Union européenne ce qui a pour effet d'atténuer les variations de volume liées à des événements institutionnels (les sommets) ou à des crises (vache folle). Dans le cas de la télévision, il en irait tout autrement puisqu'en l'absence de correspondants permanents l'utilisation d'envoyés spéciaux, pendant les sommets particulièrement quand ils ont lieu sous présidence française, contribue à amplifier les « moments forts ».

⁸ Préféré à *France-Soir* et au *Parisien* car ces derniers ne comportent pas d'éditoriaux.

⁹ Collaborateurs occasionnels pour des correspondances à l'étranger.

¹⁰ On rappelle qu'en 2000, la page 'Union européenne' du *Monde* n'était pas encore créée et les trois correspondants actuels pas encore arrivés.

¹¹ A comparer, en 2000, aux 93 Britanniques et aux 112 Allemands.

Au sein de ces quatre quotidiens seuls les articles relevant des rubriques internationale, nationale, économique et les pages publiant les tribunes ont été retenus (Les éditoriaux sont codés séparément). Enfin, n'ont été codés que les articles portant sur l'un de nos 7 domaines de politique publique : la politique monétaire, les déploiements de troupes, l'agriculture, l'éducation, les retraites, l'immigration et l'intégration européenne, ces domaines étant par ailleurs restreints ou précisés parfois. Le choix de ces domaines d'action publique a pour but d'offrir un éventail aussi large que possible, allant de ceux qui sont les plus communautarisés (l'agriculture) où le sont devenus (la politique monétaire) à ceux où la dimension européenne est marginale (les retraites).

La base de donnée devait également avoir une densité autorisant l'analyse statistique : un échantillonnage de 52 éditions pour les deux quotidiens nationaux, et 26 éditions pour les deux autres quotidiens, soit 156 numéros en un an (dont 78 dans lesquels seuls les articles ayant une dimension européenne ont été retenus) permettait à la fois une vision de surplomb assez large et une possibilité de suivi assez précis des différentes prises de position politique sur l'Europe.

Cette méthodologie s'accompagne pour finir d'une étude indépendante des structures des opportunités propres à chaque pays. Cette recherche, élaborée à partir de sources secondaires, doit permettre une comparaison affinée des différentes données nationales, afin de cerner les opportunités médiatiques de chaque acteur dans chaque pays étudié.¹²

D. Les problèmes méthodologiques¹³

L'atout majeur de la notion de revendication constitue également sa principale faiblesse. En autorisant la prise en compte de formes de prise de position allant de la décision judiciaire à la guérilla armée on échappe à l'hyperfocalisation sur les événements protestataires mais on perd alors la singularité de chaque forme d'expression des revendications. Le risque de dilution est alors énorme et c'est donc autour de la notion, elle-même problématique, de « débat public » que se construit notre analyse de ces premières données.

Le second problème soulevé par une analyse centrée sur les revendications et non plus les seules mobilisations ou événements protestataires, tient à son statut de quasi « faux ami méthodologique ». Le développement dans les années précédentes de recherches en matière de sociologie des mobilisations qui prenaient appui sur des bases de données obtenues à partir de corpus de presse et la présence au sein de l'équipe européenne de chercheurs ayant contribué aux dites études (Koopmans, Statham, Kriesi et Della Porta), ne doit pas escamoter le fait que, malgré l'apparente similarité des protocoles de recherche, les objets d'études sont très distincts. Alors que les premiers s'intéressaient en quelque sorte à la « réalité » des événements protestataires et s'attachent à les quantifier, le présent projet porte lui sur le débat public. C'est-à-dire sur les revendications publiques à l'intérieur de nos sept domaines de politiques publiques et plus particulièrement sur celles ayant une dimension européenne.

Le matériau retenu est bien entendu critiquable à cet égard. Tenter de donner une image du débat public sur l'Union européenne à partir de la seule presse écrite revient à reprendre à

¹² Dans l'analyse des mouvements sociaux en Europe, de nombreux chercheurs travaillent à partir d'un corpus de presse pour définir une base de données d'« événements protestataires » liés à la construction européenne, alors même qu'aucune étude n'a pour le moment montré que le cadrage européen était l'angle retenu par les journalistes dans le traitement médiatique de chaque secteur de politique publique européenne. D'où notre attention ici aux structures d'opportunité médiatiques et au rôle propre des médias dans l'espace public.

¹³ La méthodologie adoptée dans ce projet est issue d'une réflexion collective sur lequel une équipe nationale n'a qu'une prise limitée. Elle a cherché à concilier des méthodes de travail et de recherche souvent différentes, des attentes parfois opposées, et des critiques toujours bienvenues.

son compte une vision extrêmement légitimiste de celui-ci et à réduire l'échantillon des revendications à celles qui obtiennent un écho dans les colonnes des journaux¹⁴.

Outre le fait que de nombreuses revendications n'obtiennent pas de visibilité¹⁵, la prime aux acteurs les plus pertinents pour les journalistes, surtout dans les pages concernées par notre codage, c'est-à-dire les plus institutionnalisés sature et brouille en quelque sorte l'image du débat public tel qu'il apparaît dans les résultats chiffrés. Les acteurs politiques ou économiques d'envergure nationale ou internationale sont en effet quasi mécaniquement sur-représentés.

Cependant, ce matériau spécifique ne constitue pas un isolat et s'inscrit dans une démarche plus globale qui multiplie les terrains et les protocoles de recherche afin de pallier à ces problèmes, sans parvenir à les résoudre tous. Des recherches parallèles sont en effet menées qui portent sur l'analyse des éditoriaux publiés dans ces journaux, des revendications s'exprimant à travers Internet et enfin une tentative de formaliser les systèmes d'action propres à chaque domaine de politique publique et à chaque pays et aux modes d'organisation des différentes presses nationales. Il s'agit ainsi d'investir des terrains d'expression des revendications sans doute plus fluides que la presse nationale (Internet), de redonner une place aux logiques éditoriales et enfin de relier les formes prises par les revendications à des modes d'organisation qui relèvent de chaque pays et de chaque secteur d'action publique.

Enfin, les biais statistiques ont été partiellement réduits par l'introduction de « *string variables* », et par la volonté délibérée de mener une série d'entretiens parallèles pouvant éclairer et compléter les données quantitatives.

Le codage des données est en cours et nous ne disposons pas encore de données comparées ou longitudinales mais il nous a paru intéressant de tirer les premiers enseignements des résultats dont nous disposons déjà.

III. Le débat public en France en 2000 : premiers résultats et analyse

Les premières données collectées que nous discutons dans cette partie portent sur les revendications publiées en France en l'an 2000. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de donner quelques éléments de contexte. Tout d'abord, pendant la deuxième moitié de l'année 2000, la France préside l'Union et organise à Nice en décembre le sommet européen où sera signé le traité déjà décrié du même nom qui devait régler les questions institutionnelles essentielles à l'élargissement à l'Est. On pourra ainsi évaluer s'il y a eu un « effet présidence », c'est-à-dire une plus grande mobilisation et communication politique sur l'Europe pendant ce semestre. C'est une présidence « bicéphale » puisque nous sommes en période de cohabitation et, à l'étranger, c'est d'ailleurs souvent à ce mariage contre-nature qu'est attribué la souris dont a accouché l'éléphant niçois. On peut surtout se demander si cette situation politique entraîne un consensus ou une polarisation publique sur la question européenne. L'année 2000 comporte son lot de « crises » européennes. Deux particulièrement ont retenu l'attention dans le débat français : l'entrée au gouvernement autrichien du parti de Jorg Haider en février et le retour de la crise de la vache folle qui implique directement la

¹⁴ Le même type de critiques peuvent d'ailleurs être adressées aux recherches en matière d'europanisation des mobilisations. La plupart d'entre elles n'obtiennent en effet sans doute aucun écho médiatique. Le fait de travailler à partir de dépêches d'agence (qui n'ont pas de limitation de place) ne résout d'ailleurs en rien le problème dans la mesure où le temps et la charge de travail de ces journalistes ne sont pas plus extensibles que ceux de leurs collègues de la presse écrite. De nombreuses mobilisations sont ainsi organisées à Bruxelles (et connues de tous ceux qui y passent régulièrement) en direction des institutions européennes qui n'obtiennent aucune visibilité car les bureaux, pourtant conséquents, des grandes agences de presse mobilisent avant tout leurs journalistes sur les aspects institutionnels et économiques de l'Union européenne.

¹⁵ Y compris dans la presse régionale dans la mesure où le codage ne prend en compte que les pages nationales, internationales, économiques et d'opinions.

France. Ces crises sont de nature différente mais toutes deux sont susceptibles non seulement d'augmenter la place de l'Union européenne dans les débats publics mais aussi de faire émerger des situations de « *strange bedfellows* », c'est-à-dire des coalitions politiques inédites par rapport à l'Union. La question se pose en tout cas de la place de ces moments dans les débats : périodes « normales », périodes de mise en scène institutionnelle de l'Union, périodes de « crise ».

Nous disposons pour le moment de 927 revendications codées pour l'année 2000. Sachant que toutes les variables ne sont pas présentes à chaque fois (les cadrages par exemple ou l'appartenance partisane), et que certains secteurs ne sont que peu couverts par la presse, nous ne pouvons présenter que quelques tableaux de fréquence qui permettront, nous l'espérons, d'alimenter la discussion.

A. Variations inter-sectorielles

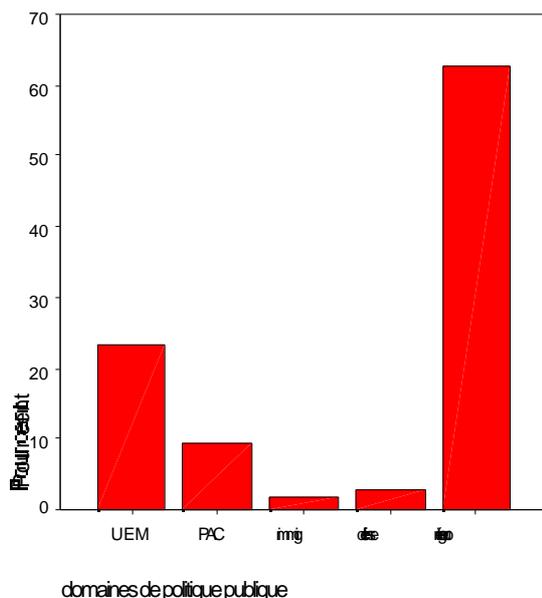
L'hypothèse principale que nous souhaitons discuter est celle qui paraît la plus pertinente pour cette table ronde, à savoir que le débat public « suit » l'institutionnalisation de l'Europe.¹⁶ Un moyen de vérifier cette hypothèse consiste à s'attacher aux variations inter-sectorielles. Logiquement, plus un secteur est communautarisé, plus le débat devrait inclure des revendications à caractère européen, ou avec des acteurs, des destinataires, des objets ou des cadrages européens. En effet, si on classe le nombre de claims avec une envergure européenne (*scope*) par secteur, la loi des « piliers » est respectée : seules les politiques du premier pilier (UEM et PAC) ont un pourcentage important de revendications avec un *scope* européen, celles du 2^{ème} et (ex-)3^{ème} piliers beaucoup moins et aucune revendication sur l'éducation ou les retraites.

Dans les domaines du premier pilier, il est intéressant de voir comment se répartissent les revendications suivant leur dimension (régional, national, européen, supranational (non-Ue). Dans le cas de l'agriculture, la dimension nationale domine largement même si près de 10% des revendications sont « européennes ». Il est à noter cependant que les problèmes bi- ou multi-latéraux demeurent.

¹⁶ Nous aurions souhaité tester d'autres hypothèses mais, faute de données suffisantes pour le moment, cela s'est avéré impossible. Dans le cas de l'hypothèse du « boomerang » selon laquelle dans les secteurs peu ou pas communautarisés, les acteurs marginaux interpellent l'Union européenne, nous ne disposons pas de cas suffisants. Dans le cas d'une européanisation « horizontale » des débats, ils restent essentiellement franco-français. Seule l'Autriche pour des raisons d'actualité est aussi prise à partie dans les revendications de façon significative. Mais nous ne pourrions vérifier cette hypothèse que lorsque nous disposerons de données dans le temps et inter-pays.

Fréquence des claims à scope européen par domaine

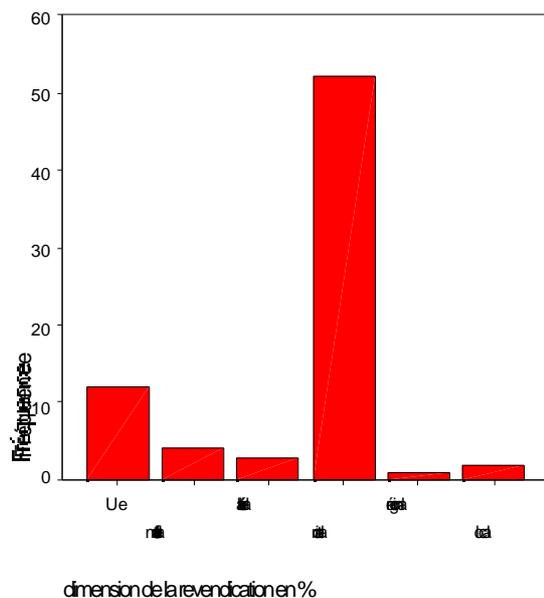
	Fréquence	Pour cent
UEM	138	23,3
PAC	56	9,4
immigration	10	1,7
défense	17	2,9
intégration	372	62,7
Total	593	100,0



Le tableau suivant ferait plaisir à Andy Moravscik (1998) plus qu'aux auteurs de *The Institutionalization of Europe* (Stone Sweet, Sandholtz, Fligstein et alli. 2001). En effet, étant donné l'ancienneté de la PAC, l'enjeu européen qu'il représente, l'eupéanisation des groupes d'intérêts dans ce secteur (etc.), il est surprenant que l'agriculture soit considéré comme un problème à dimension nationale, à moins d'avoir une vision intergouvernementale de l'Europe.

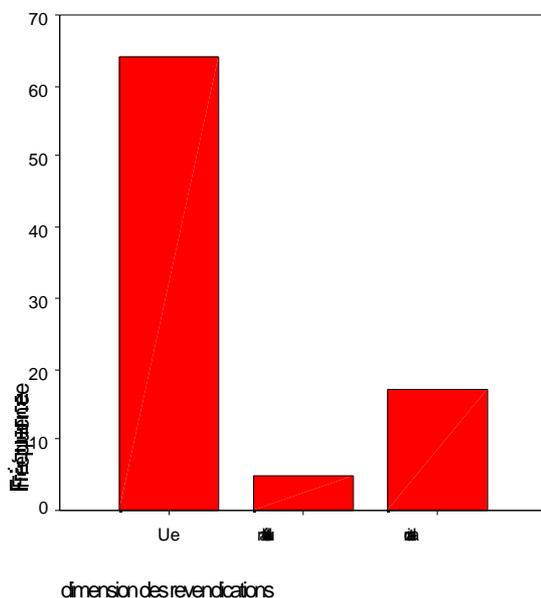
Dimension des revendications dans le domaine agricole

	Fréquence	Pour cent
Ue	12	16,2
multilatéral	4	5,4
bilatéral	3	4,1
national	52	70,3
régional	1	1,4
local	2	2,7
Total	74	100,0



Mais le match entre ces différentes écoles de pensée est loin d'être terminé. En effet, si l'on étudie plus en détail la façon dont la politique monétaire fait l'objet de prises de position, ce qui frappe c'est que cette politique est essentiellement considérée dans le débat public comme étant d'envergure européenne.

Dimension des revendications dans le domaine monétaire



	Fréquence	Pour cent
Ue	64	74,4
multilatéral	5	5,8
national	17	19,8
Total	86	100,0

En bref, si on peut constater que la dimension européenne du débat sur une question dépend de son degré de communautarisation, les variations au sein des politiques du premier pilier sont importantes et laissent à penser que la façon de concevoir la dimension d'un problème de politique publique dans l'espace public dépend d'autres facteurs.

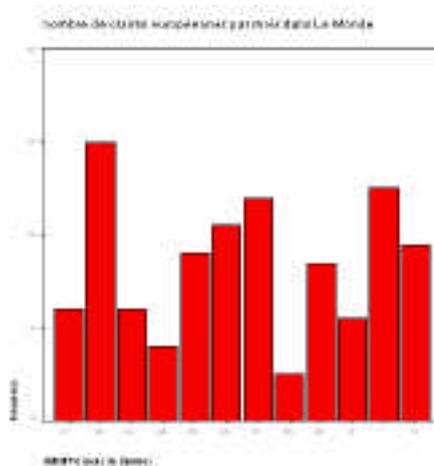
B. Quelle Europe dans les débats ?

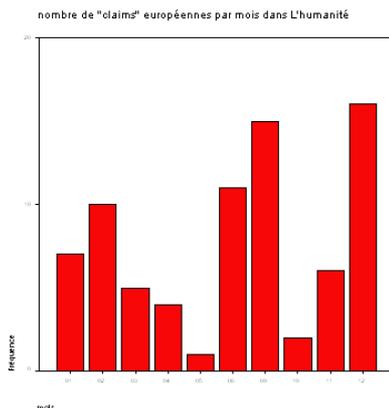
1. Une Europe en voie de politisation et de normalisation

Les études sur l'Europe ont eu tendance à mettre en doute la place du politique dans la construction européenne. Les premières études sur la place de l'Europe dans les médias ou dans les débats a précisé et amendé en partie cette perspective. Ainsi, Le Torrec et al. (2001) soulignent que la vision de l'Europe qui est véhiculée dans les journaux télévisés des cinq pays étudiés est celle d'une Europe institutionnelle où les acteurs institutionnels nationaux dominent.

En reprenant leur catégorisation qui oppose une couverture routinière (étalée dans le temps sur des sujets de politiques publiques divers ou récurrents comme l'économie), à une couverture de « crise » (la vache folle par exemple déjà en une en 1999 lors de leur codage comme ce fut le cas en 2000) ou à une couverture « institutionnelle » (l'Europe étant discutée à des moments précis de type élections européennes ou sommets européens) et en regardant le nombre de revendications à caractère européen puis sur l'intégration européenne à proprement parler, on pourra vérifier leur caractérisation du débat français.

La premier élément à prendre en compte est la sensibilité des résultats au type de média sélectionné. Ainsi les règles de fonctionnement de la télévision et de la presse écrite divergent comme on l'a noté précédemment, ne serait-ce qu'en termes de nombre de correspondants à Bruxelles. Une couverture routinière, avec des revendications européennes étalées sur l'année (à l'exclusion des vacances) est le lot des journaux avec des correspondants alors que dans le cas du seul journal codé sans correspondant (*L'Humanité*), le débat européen apparaît plus au moment des sommets (juillet et décembre). Les tableaux suivants comaprent le nombre de revendications à envergure européenne dans *Le Monde* et *L'Humanité* afin d'illustrer ces différences.

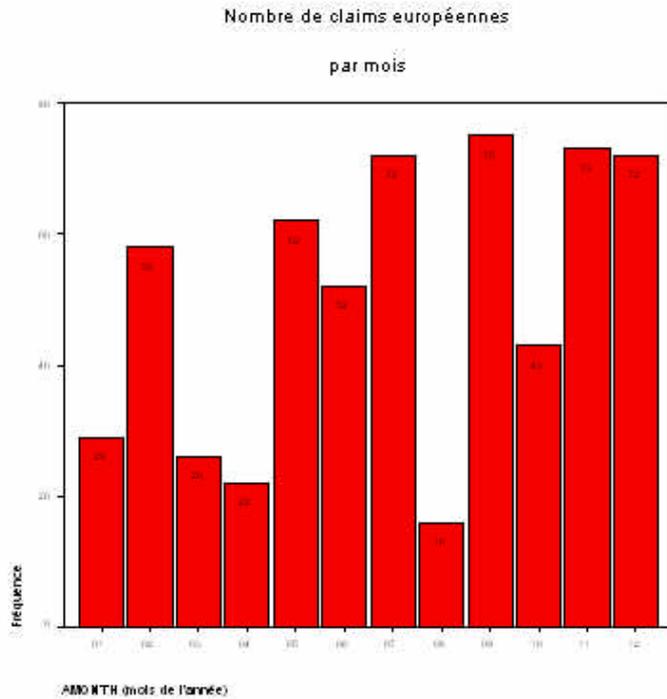




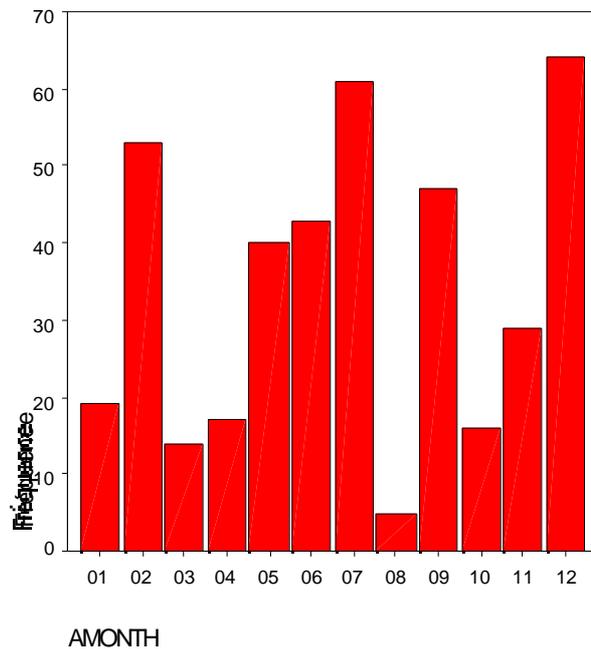
En examinant le nombre de revendications à *scope* européen dans tous les journaux, on se rend compte que l'accès au débat public est plutôt étalé dans l'année même s'il est important avant les sommets. Surtout, il est plus important lors des moments de crise (Autriche, vache folle) et peut également être auto-alimenté par la création de polémiques (en 2000, le discours de Fisher ou la critique de la BCE). Il y a bien une façon de mettre en scène et de débattre de l'Europe en dehors des rituels : le cas Haider et les sanctions contre l'Autriche, la polémique entre Fisher et Chevènement ont entraîné des débats qui témoignent que l'Union européenne n'est pas seulement un sujet traité de façon institutionnelle à des moments obligés (sommets). « Crise » autrichienne ou joute civilisée entre poids lourds franco-allemands, l'important, comme l'a judicieusement souligné Didier Georgakakis, est bien de disposer « de schémas politiques éprouvés dans les différents espaces nationaux [...] permettant aux acteurs de remettre de l'ordre dans cet univers complexe et surtout de 'jouer' ensemble » (2000, p. 71). Dans les cas évoqués en effet, la complexité du système institutionnel européen qui pèse comme une contrainte sur les acteurs qui cherchent à communiquer sur l'Europe (Baisnée et Marchetti 2000, Smith 2000) disparaît. Les interlocuteurs sont clairement identifiés et peu nombreux et le débat est clair. C'est le risque fasciste Haider contre la démocratie européenne, le fédéraliste Fisher contre le nationaliste républicain Chevènement, etc...

Nous avons supposé qu'étant donné que le deuxième semestre de l'an 2000 était non seulement sous Présidence française mais se terminait par la signature d'un traité important pour l'avenir de l'Union (réformes institutionnelles, élargissement, etc...), une fenêtre d'opportunité pour débattre de l'Union européenne s'ouvrirait. Il y aurait notamment plus de tribunes, de commentaires sur le sujet. En effet, 62% des commentaires codés avec un sujet européen ont été publiés entre juillet et décembre (en particulier en juillet au début de la présidence et en novembre, le mois avant le sommet de Nice). Cependant, le nombre de commentaires du premier semestre n'est pas si bas, ce qui laisse à penser d'une part que l'Europe est un sujet qui mérite son « quota » de commentaires dans le débat français et, d'autre part, que le nombre de commentaires n'est pas à la hauteur des enjeux de Nice. Il faudra ainsi comparer ces données à celles d'années antérieures ou d'autres tournants de la construction européenne ont eu lieu. Enfin, on peut estimer que si l'opportunité médiatique que constituait Nice a un peu joué, le débat est somme toute peu fourni.

Revendications à dimension européenne



Revendications dans le domaine « intégration européenne »



2. La domination modérée des acteurs institutionnels

L'espace public est occupé principalement par des acteurs institutionnels. Lorsque les revendications ont une dimension européenne, c'est également le cas. Néanmoins, nos données sont différentes de celles obtenues par l'étude précitée sur ce qui transparaît à la télévision.

**Acteurs de revendications à dimension européenne
représentant plus de 1% de ces claims**

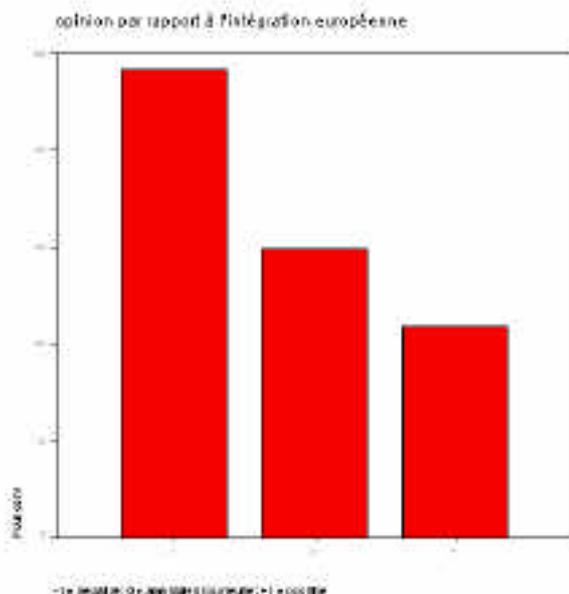
	Fréquence	Pour cent
central banks	49	8,2
economists and financial experts	31	5,2
farmers and agricultural organizations	10	1,7
former statesmen	16	2,7
executive	269	44,8
legislative	39	6,5
media and journalists	47	7,8
other scientific professionals	19	3,2
political parties	15	2,5
politicians	42	7,0
pro- and anti- EU groups	8	1,3
unions and employees	17	2,8

Si les acteurs de l'exécutif représentent presque 45% des revendications européennes auquel il faudrait ajouter les prises de position des banques centrales, les parlementaires ne sont pas absents (6,5% des *claims*). En outre la dimension politique est bien représentée avec 9,5% des prises de position par des partis politiques ou des hommes politiques parlant en leur nom. On en peut s'étonner que le rôle des experts soit valorisés sur les questions européennes. Par contre, le fait que les syndicats soient présents dans le débat au niveau national et non les groupes d'employeurs est significatif. Ces derniers ont apparemment d'autres lieux d'accès pour faire écouter leurs positions plus secrets. Plus que les acteurs institutionnels, c'est le capital de légitimité politique qui semble primé avec près de 2,7% des prises de position par des anciens dirigeants alors qu'il ne sont qu'une poignée (Giscard, Delors, Kohl, etc...) .

3. Une Europe « cible » dans une France schizophrène

Dans l'espace public, on retrouve plutôt une Europe cible de protestation que ressource ou objet de soutien. Il semble ainsi que lorsque l'Union européenne est désignée comme destinataire des revendications des acteurs français, dans presque la moitié des cas (48,3%) répertoriés pour l'an 2000 (151 claims), c'est pour la critiquer et seulement dans 21,9% des cas pour la soutenir.

		Fréquence	Pour cent
Jugement	-1	73	48,3
Des	0	45	29,8
Institutions	1	33	21,9
Européennes	Total	151	100,0



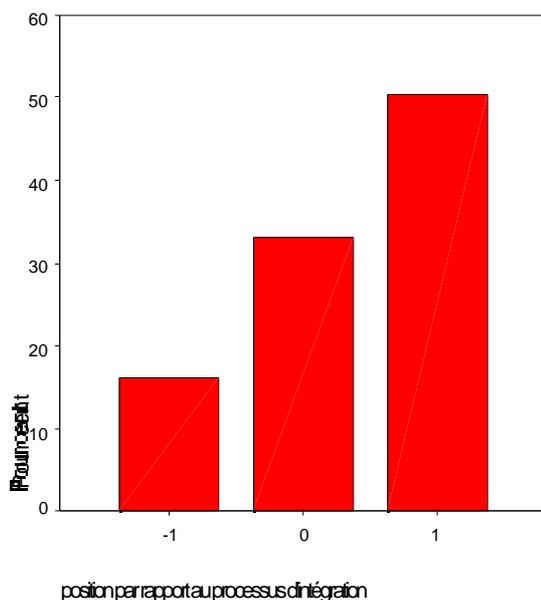
Si on regarde l'attitude des acteurs non-français, ils sont moins négatifs mais la hiérarchie reste la même. Ce résultat en France n'est pas dû à la critique d'un seul type d'institution (la Présidence de l'Union par exemple). Parmi les destinataires européens jugés négativement le plus souvent, on en retrouve pas la Présidence mais la BCE, l'UE en général, le conseil des ministres de l'agriculture, la CIG et le sommet.

Par contre, si on se penche sur les revendications sur l'intégration européenne et qu'on évalue si les acteurs souhaitent que le processus d'intégration s'approfondisse ou du moins s'il est jugé positivement, les acteurs français sont largement en faveur de l'intégration européenne. Dans le détail, c'est le cas de tous les partis politiques y compris le PCF (critiquant les institutions européennes mais réclamant plus d'Europe (sociale) sauf, comme prévu le MDC, le RPF et le FN mais ils ont peu accès aux médias apparemment pendant cette période. Feu le RPR est très largement pro-européen publiquement, reflétant son repositionnement « post-gaulliste » et c'est en fait le PS qui la position la plus ambivalente ou neutre, sans doute caractéristique du « ni-ni » jospinien. La cohabitation en tout cas est plutôt génératrice de consensus même mou que de divergences droite-gauche¹⁷.

Au demeurant, il convient de s'attarder sur cette ambivalence des revendications dans l'espace public français. D'un côté, un consensus qui traverse les clivages politiques porte comme message que l'intégration européenne est une bonne chose. De l'autre, les institutions européennes sont l'objet de nombreuses critiques. Il semble ainsi que se dessine une dissonance cognitive *et* normative au sein du débat français europhile en général et eurosceptique en particulier. C'est une dissonance plus qu'un paradoxe. En effet, le fait que les destinataires européens soient interpellés et critiqués montrent que l'Europe est considéré comme un lieu de pouvoir sans que cela entraîne la remise en cause de ce transfert de souveraineté. Mais cette dissonance est sans doute plus difficile à comprendre pour le « *missing public* » de cette sphère publique. Il explique peut-être, au delà des déterminants sociologiques, la tiédeur des français qui à l'automne 2000 n'étaient que 48% à penser que l'Europe était une bonne chose et 46% à penser que leur pays bénéficiait de son adhésion à l'Union européenne selon l'Eurobaromètre standard 54 (en dessous de la moyenne des 15).

¹⁷ On ne peut pas encore les départager selon les cadrages employés par manque d'observations.

Evaluation du processus d'intégration dans les revendications françaises sur l'intégration européenne



Conclusion

Nos données n'étant encore que partielles et ne pouvant encore prendre en compte les variations inter-temporelles et inter-nationales, il est encore trop tôt pour invalider ou pour confirmer nos hypothèses ou celles déjà formulées par d'autres auteurs. On peut cependant répondre à certaines questions posées dans la problématique de l'atelier. La première a trait à la notion d'institutionnalisation. De prime abord, il semble que la présence d'une dimension européenne dans les débats de politique publique nationaux suit l'institutionnalisation de ces politiques au niveau communautaire : plus une politique est communautarisée, plus elle sera débattue en ces termes. Mais il en tout état de cause, le débat sectoriel au niveau national aura une forte connotation négative, c'est-à-dire critique vis à vis du niveau communautaire. Cela mérite d'en examiner les conséquences politiques et montre que l'institutionnalisation se nourrit autant de résistance que d'adhésion. Enfin, il ne faut pas négliger la « *stickiness* » des institutions nationales, des normes et des modes de fonctionnement et de légitimation des acteurs politiques et médiatiques nationaux qui expliquent en partie le décalage entre le pourcentage important (70-80%) des règles françaises issues de l'ordre juridique communautaire et le plus faible nombre de revendications qui reconnaissent ou intègrent cette réalité.

La seconde question abordée dans la table ronde à laquelle nous avons été confrontés dans ce projet est la suivante : « L'intégration européenne est-elle un objet *sui generis*, dont l'étude réclame des méthodes de recherche et des tentatives de conceptualisation originales? Quelle peut être la place des questionnements et des outils d'analyse classiques de la science politique ? » La réponse n'est pas si simple. Si ce projet mobilise et interroge les outils classiques de la science politique, nous avons rappelé dans la première partie que les « pères fondateurs » des études européennes comme Ernst Haas ou Karl Deutsch s'étaient déjà interrogés sur les effets de l'intégration européenne sur les champs politiques nationaux et sur son institutionnalisation dans les cœurs et les pratiques des citoyens et des acteurs politiques nationaux. En outre, on ne peut sous-estimer les problèmes soulevés par l'application de théories élaborées dans un cadre national ou comparé à un objet d'étude multi-niveaux ou supranational. Par exemple, les présupposés fondamentaux de la théorie des mouvements sociaux sont centrés sur le cadre stato-national, Charles Tilly considérant l'inclusion de

groupes sociaux marginaux via la mobilisation comme participant du processus de construction de l'Etat-nation (Guiraudon 2000, p. 15). Pour savoir quels « outils » utiliser, il est clair qu'un certain « bricolage » lévy-straussien est inévitable et que, de façon *inductive*, il faudra essayer plusieurs « clés » analytiques. Devant des choix corééliens, il est probable au vu de l'évolution de la recherche européenne et comme c'est le cas lors de toute négociation européenne que l'on parvienne à des compromis et non à une solution manichéenne, qui lui caractérise plutôt les études américaines sur l'Union européenne.

Bibliographie

- Almond (Gabriel A.) et Sidney Verba, 1963. *The Civic Culture*. Princeton: Princeton University Press.
- Almond (Gabriel A.) et Sidney Verba, 1980. *The Civic Culture Revisited*. Newbury Park: Sage.
- Anderson (P. J.) et Weymouth, A., 1999, *Insulting the public? The British Press and the European Union*, New York, Longman.
- Baisnée (Olivier) et Dominique Marchetti, 2000, « Euronews, un laboratoire de la production de l'information européenne », *Cultures et Conflits*, n°38-39, décembre, pp.121-152.
- Baisnée (Olivier), 2001, « Les relations entre la Commission et le Corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne : Crise et renouvellement des pratiques », *Pôle Sud*, n°15, , pp. 47-60.
- Baisnée (Olivier), 2002, “Can Political Journalism Exist at the EU Level ?”, in Erik Neveu et Raymond Kuhn (dirs.), *Political journalism*, Londres, Routledge.
- Balme (Richard), Chabanet (Didier) et Wright (Vincent), 2002, « Action collective et gouvernance de l'Union européenne », in Balme (Richard), Chabanet (Didier) et Wright (Vincent), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 21-120.
- Bastin (Gilles), 1999, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles : groupe professionnel, carrières, travail*, Lille, Mémoire pour l'obtention du DEA de Sociologie.
- Chalaby (Jean), 2002, « The Transnational Television in Europe », *European Journal of Communication*, Vol. 17(2), pp. 183-203.
- De Beus (Jos) et Jeannette Mak, 2001, «The Missing European Public: A Note on The Ethics and Politics of Contemporary European Integration Since Nice», *Acta Política, International Journal of Political Science*, hiver 2001, Volume 36:339-357.
- Darras (Eric) et Dominique Marchetti, 2002, « Une construction inachevée de l'Europe télévisuelle. L'exemple des échanges d'actualités de l'UER », in Dominique Marchetti (dir.), *Signifier L'Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Dassetto (Felice) et Michel Dumoulin (dirs.), 1993, *Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Munich, Peter Lang, 144 p.
- Della Porta (Donatella), Kriesi (Hans-Peter) et Rucht (Dieter), 1999, *Social Movements in a Globalizing World*, Londres, Macmillan.
- Favell (Adrian), 2000, “L'eupéanisation ou l'émergence d'un nouveau champ politique”, *Cultures et Conflits*, n°38-39, décembre, pp.153-186.
- Ferry (Jean-Marc), 2000, *La question de l'Etat européen*, collection NRF essais, Paris, Gallimard.
- Forêt (François), 2001, « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques et politique », *Pôle Sud*, n°15, pp. 77-94.
- François (Bastien) et Erik Neveu (dirs.), 1999, *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Gamson (W.) et Meyer (D.), 1996, « Framing Political Opportunity », in MacAdam (Doug), McCarthy (John) et Zald (M.) (dir.), *Comparative Perspectives on Social Movements. Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Georgakakis (Didier), 2000, « La démission de la Commission européenne: scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », *Cultures et conflits n°38-39*, décembre, pp. 39-72.
- Goetz (Klaus), 2001, “European Integration and National Executives: A Cause in Search of an Effect”, in Klaus Goetz et Simon Hix (dirs.), *Europeanised Politics? European Integration and National Political Systems*, Londres, Frank Cass.
- Guiraudon (Virginie), 2000, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et Conflits*, n°38-39, décembre, pp.7-38
- Guiraudon (Virginie) et Andrew Geddes (2002) “The anti-discrimination policy paradigm in France and the UK: Europeanization and alternative explanations to policy change”. Communication à l'atelier *How economic integration matters : Europeanisation, discourse and policy regimes*, organisé par Claudio Radaelli et Vivien A. Schmidt des joint sessions de l'ECPR, Turin, 22-27 mars 2002.

- Haas (Ernst B.), 1958, *The Uniting of Europe*, Londres, Stevens.
- Habermas (Jürgen), 1978, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot. Édition originale en langue allemande : *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, éditions Hermann Luchterhand Verlag, 1962.
- Habermas (Jürgen), 1992, « 'L'espace public', 30 ans après », *Quaderni*18 (automne), dossier Les espaces publics, pp. 161 à 191.
- Hassenteufel (Patrick) et Yves Surel, 2000, « Des politiques publiques comme les autres ? Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes », *Politique européenne* 1 (avril).
- Imig (Doug) et Sidney Tarrow (dirs.), 2001, *Contentious Europeans: Protest and Politics in an Emerging Polity*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield.
- Klandermans, (Bert) et Suzanne Staggenborg (dirs.), 2002, *Methods of Social Movement Research*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Koopmans (Ruud) et Paul Statham, 2002, *The Transformation of Political Mobilisation and communication in European public spheres: A research outline*. Tapuscrit téléchargeable à l'adresse suivante: <http://europub.wz-berlin.de>.
- Koopmans, Ruud, and Paul Statham. 1999. "Political Claims Analysis: Integrating Protest Event and Political Discourse Approaches", *Mobilization : An International Journal* 4: 40-51.
- Koopmans (Ruud), Friedhelm Neidhardt et Barbara Pfetsch, 2000, “Conditions for the Constitution of a European Public Sphere”, communication à l'Euroconférence *Democracy Beyond the Nation-State*, Athènes, 5-7 Octobre 2000.
- Kriesi (Hans-Peter), 1998, « Social Movements, Media, and Public Policy », intervention préparée pour la conférence *Protest, the Public Sphere, and Public Order*, Université de Genève, Département de science politique, 9-10 Octobre 1998.
- Lagneau (Eric) et Lefébure (Pierre), 1999, « La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation. Un cas d'europanisation des mouvements sociaux », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 22, <http://www.cevipof.msh-paris.fr/publicat.htm>.
- Lefébure (Pierre) et Lagneau (Eric), 2002, « Le moment Vilvorde : action protestataire et espace public européen », in Balme (Richard), Chabanet (Didier) et Wright (Vincent), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 495-529.
- Le Torrec (Virginie) et alli, 2001, “Framing Europe: News coverage and legitimacy of the European Union in five countries”. Communication à la European Community Studies Association Seventh Biennial International Conference, Madison, Wisconsin, 31 mai-2 juin 2001.
- Machill (Marcel), 1998, *Euronews : the first European news channel as a case study for media industry development in Europe and for spectra of transnational journalism research*, *Media Culture and Society*, Vol. 20, n°3, pp 427-450.
- Marks (Gary) et Doug McAdam, 1999. "On the Relationship of Political Opportunities to the Form of Collective action: The Case of the European Union", Pp. 97-111 in *Social movements in Globalizing World, sous la direction de Donatella della Porta*, Hanspeter Kriesi and Dieter Rucht, Houndsmill and London, Macmillan.
- Marks (Gary) et McAdam (Doug), 1996, “Social Movements and the Changing Structure of Political Opportunity in the European Union”, in Marks (Gary), Scharp (F.), Schmitter (P.), Streeck (W.), *Governance in the European Union*, London, Sage.
- McAdam (Doug), John D. McCarthy et Mayer Zald (dirs.), 1996, *Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge Studies in Comparative Politics).
- Medrano (Juan Diez), 2002, *National Cultures and European Integration : Great Britain, Spain, and Germany*, Princeton, Princeton University Press.
- Meyer (Cristoph Olaf), 1999, «Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit», *Journal Of Common Market Studies*, 37/4: 617-39.
- Meyer (Christof), 2000, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, the Media, and Political Accountability*, PhD dissertation, Cambridge.
- Moravcsik (Andy) 1998, *The Choice for Europe*, Ithaca NY, Cornell university Press.
- Morgan (David), 1995, “British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems”, *European Journal of Communication*, Vol. 10(3), pp321-343.
- Muller (Pierre), 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques, vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50/2.
- Neveu (Erik), 2002, « L'Europe comme « communauté inimaginale » ? L'échec du magazine français L'Européen », (Mars-Juillet 1998), in Dominique Marchetti (dir.), *Signifier l'Europe*, Rennes, Presses

- universitaires de Rennes.
- Neveu (Érik), 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, n°98, pp. 17-85.
- Pérez-Diaz (Victor), 1998, « La Cité européenne », *Critique internationale*, n°1, pp. 101-126.
- Radaelli (Claudio), 2000, "Whither Europeanization? Concept Stretching and Substantive Change", *European Integration online Papers (EioP)* 4/8 at <http://eiop.or.at/eiop/texte/2000-008a.htm> (17.07.2000).
- Raunio (Tapio) et Simon Hix, 2001, «Backbenchers Learn to Fight Back : European Integration and Parliamentary Governments» in Klaus Goetz et Simon Hix (dirs.), *Europeanised Politics? European Integration and National Political Systems*, Londres, Frank Cass.
- Rieger (Elmar), 2000, «The Common Agricultural Policy. Politics against Markets» in Helen and William Wallace (dirs.), *Policy-Making in the European Union*, collection New European Union, quatrième édition, Oxford, Oxford University Press.
- Sbragia (Alberta), 2000, «Environmental Policy. Economic Constraints and External Pressures» in Helen and William Wallace (dirs.), *Policy-Making in the European Union*, collection New European Union, quatrième édition, Oxford, Oxford University Press.
- Schlesinger (Philip), *Media, State and Nation*, Newbury Park (CA), Sage, 1991, 202 p.
- Schlesinger (Philip), 1993, "Wishful Thinking : Cultural Politics, Media, and Collective Identities in Europe", *Journal of Communication*, vol. 43(2), pp. 6-17.
- Schmidt (Vivien), 2002, "The Effects of European Integration on National Governance: Reconsidering Practices and Reconceptualizing Democracy" in Jürgen Gröte and Bernard Gbikpi (dirs.), *Participatory Governance: Theoretical, Political, and Societal Implications*, Opladen, Leske and Budrich.
- Schmidt (Vivien) et Claudio Radaelli, 2002, «Europeanisation, discourse and policy change: Mapping the new research agenda», Introduction au workshop 3 : *How Economic Integration Matters*, ECPR joint sessions, Turin, 22-27 mars 2002.
- Schmitter (Philippe), 2000, *How to Democratize the EU ... and Why Bother?*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield.
- Schudson (Michael), 1995, *The Power of News*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 269p.
- Slaughter (Anne-Marie) et Walter Mattli, 1998, «Revisiting the European Court of Justice», *International Organization*, 177.
- Smith (Andy) et Jean Joana, 2000, « Le mariage de la carpe et du lapin ? Une sociologie de la communauté européenne en chantier », *Cultures et conflits*, n° 38-39, décembre, pp. 73-100.
- Smith (Andy), 1999, « L'espace public européen : une vue trop aérienne », *Critique internationale*, n°2, pp. 169-180.
- Stone Sweet (Alec) et James Caporaso, 1998, « La Cour européenne et l'intégration », *Revue française de science politique*, 48.
- Stone Sweet (Alec), Wayne Sandholtz et Neil Fligstein (dirs.), 2001, *The Institutionalization of Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Tarrow (Sidney), 2001, «Contentious Politics in a Composite Polity» in Doug Imig et Sidney Tarrow (dirs.), *Contentious Europeans: Protest and Politics in an Emerging Polity*, Lanham (Md.), Rowman and Littlefield, Pp. 233-259.
- Te Brake (Wayne), 1998, *Making History: Ordinary People in European Politics: 1500-1700*, Berkeley and Los Angeles, university of California Press.
- Tunstall (Jeremy), 1996, *Newspaper power*, Oxford, Clarendon Press, 441pp.
- Utard (Jean-Michel), 1997, *Arte : information télévisée et construction d'un point de vue transnational. Etude d'un corpus franco-allemand*, Strasbourg, thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Yves Lavoinne.
- Weiler (Joseph H. H.), 1994, «A Quiet Revolution: The European Court and Its Interlocutors», *Comparative Political Studies*, 26: 510-34.
- Weiler (Joseph H. H.), 1996, « The Selling of Europe: The Discourse of European Citizenship in the 1996 IGC ». *Jean Monnet* paper 9603. Cambridge, MA : Harvard Law School.
<http://www.jeanmonnetprogram.org/papers/96/9603.html>
- Weisbein (Julien), 2001, « Le militant et l'expert : Les associations civiques face au système politique européen », *Politique européenne*, pp. 105-118
- Wilkes (Georges) et Dominic Wring, 1998, "The British Press and European Integration : 1948 to 1996", in David Baker et David Seawright (eds.), *Britain For and Against Europe*, Oxford, Clarendon press.

Annexe 1 : liste des cadrages codés

Identity frames: What is (or should be) the EU (not); what does (or should) it (not) stand for?

General

- 111 national identity
- 112 community of values
- 113 civilization
- 114 cosmopolitanism
- 115 nationalism
- 116 racism/xenophobia/ethnocentrism
- 117 fascism/nazism
- 118 communism
- 119 capitalism
- 120 (neo-)liberalism
- 121 socialism/social democracy
- 122 western culture
- 123 Christianity/(judeo-)Christian values/culture
- 124 Orthodox Christianity
- 125 Islam
- 126 humanism
- 127 Americanization/US values
- 128 globalization
- 129 modernization/future-oriented
- Principles, Norms, values
 - 141 (social) justice
 - 142 freedom, liberty
 - 143 tolerance
 - 144 responsibility
 - 145 (social) equality
 - 146 intercultural, international understanding/dialogue (Völkerverständigung)
 - 147 individualism
 - 148 collectivism
 - 149 independence
 - 150 self-determination
 - 151 solidarity
 - 152 peace
 - 153 linguistic diversity
 - 154 diversity (general)
 - 155 unity
 - 156 free trade
 - 157 other
- Constitutional, institutional
 - 161 concentration
 - 162 fragmentation
 - 163 rule of law
 - 164 human rights
 - 165 democracy
 - 166 dictatorship/totalitarianism
 - 167 pluralism
 - 168 sovereignty
 - 169 centralization
 - 170 subsidiarity
 - 171 civil society, active citizenship
 - 172 separation of power
 - 173 public sphere/space
- Governance
 - 181 efficiency, competence
 - 182 over-regulation
 - 183 deregulation
 - 184 bureaucracy
 - 185 transparency
 - 186 accountability
 - 187 corruption
 - 188 credibility (in citizens perspective)
 - 189 participation
 - 190 legitimacy

Instrumental frames: What is the EU or a specific demand/proposal regarding the EU good (or bad) for?

- general
 - 211 opportunity space for citizens (working, studying, living abroad)
 - 212 acceptance of the EU by citizens
 - 213 European/a country's relation with USA
 - 214 national interest
- political
 - 231 security
 - 232 political stability
 - 233 influence/weight in international relations
 - 234 control over transnational capital

- 235 nation state over-burdened (general)
- 236 cope with transnational social problems (general)
- 237 environmental protection
- 238 cross-border transport/traffic

is in reality a major step along the road to a united Europe, run by the bureaucrats of Brussels and the bankers of Frankfurt. These faceless men have one thing in common: No one elected them.

And no one can kick them out. If the euro is a monumental disaster - and for Britain's economic well-being we sincerely hope it is not - then what can the people of Europe do about it? Sweet Fanny Adams. The commissars of Euroland are answerable to no one.

In a nutshell, that is why The Sun opposes the euro politically. It is undemocratic. It takes away every worker's primary right - no taxation without representation. Everywhere else but in Britain, those who champion the euro are very open about this. They make no secret of the fact that their aim is a federal Europe run by a President. One flag, one nation, one anthem, one defence force, one legal system - and, from today, one currency. It is a flawed concept. A folly.